

SPÉCIAL MARCHÉS PUBLICS – RÈGLEMENTATION ET PRATIQUES

Niveau

Formation distancielle

Lieu

Le monde de la commande publique fait peur. Son jargon, ses procédures opaques... Que celui qui a déjà vécu la déception d'avoir consacré deux voire trois semaines à répondre à un premier appel d'offre pour se retrouver sur la deuxième marche du podium lève la main !

Connaissance des grandes lignes de la réglementation des marchés publics et acquisition des réflexes pratiques pour y répondre de manière opportune et optimale, voilà les clés indispensables que l'entreprise doit détenir pour entrer dans le monde de la commande publique !

Maîtriser la réglementation applicable aux marchés publics. Pour optimiser les chances de succès de votre candidature.

Compétences visées

- Connaître les principes de la commande publique
- Déchiffrer les documents de consultation d'un marché et réussir sa réponse à appel d'offres
- Suivre l'exécution d'un marché public
- Prévenir les litiges et les contentieux

Pour qui ?

Dirigeants, Directeurs commerciaux, Responsables de business units, business développeurs, bureaux d'études

Prérequis

Être en position de répondre à des appels d'offres publics

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, vous serez capable de :

- Déterminer un marché public qui vous corresponde
- Optimiser votre dossier de candidature
- Etre un partenaire contractuel fiable
- Maîtriser les risques de litige

Programme

Comprendre le monde de la commande publique

- Identifier les entités en présence
- Intégrer les grands principes
- Connaître les obligations en matière de publicité et de mise en concurrence

Échanges sur les expériences des participants : analyse des réussites et des échecs.

Participer à un marché public

Apprécier les documents de consultation
Identifier les critères de choix et éviter les pièges
Proposer une offre commerciale la plus avantageuse
Répondre à plusieurs (co-traitance, groupements)

Entraînement : Cherchons ensemble à quel marché mon entreprise peut répondre !

Suivre l'exécution d'un marché

Gérer la sous-traitance et les sous-traitants
Comprendre les pénalités
Mettre un terme à un marché

Entraînement : déclarer un sous-traitant, rédiger un avenant, calculer des pénalités

Prévenir les litiges

Connaître les motifs d'éviction
Evaluer l'opportunité d'un contentieux
Demander une indemnisation
Régler les différends à l'amiable

Entraînement : Dans une situation donnée, rédiger une réponse adaptée, proposer des issues.

Prochaines sessions inter :

[nous consulter](#)

Spécial Marchés Publics – Règlementation et Pratiques

Réf : C10500

[FINANCER SA FORMATION](#)

Prix Public

Inter-entreprises :

À distance : 1 580 € HT/ participant, groupe de 2 à 8 participants

Forfait intra-entreprise :

À distance : 7 200€ HT/ groupe, de 4 à 8 participants

En présentiel : 7 584€HT/ groupe, de 4 à 8 participants + frais de déplacement

INSCRIPTION

DEVIS SUR-MESURE

[INFOS PRATIQUES](#)

Pour une **mise en application immédiate** dès le retour au quotidien, nos intervenants pratiquent l'alternance entre méthodes transmissives, évaluatives, collaboratives et d'**entraînement intensif**.

Modalités d'inscription

Après positionnement et validation du profil de l'apprenant, validation de l'inscription par bulletin d'inscription et convention de formation.

Le Bulletin d'inscription avec les conditions générales de vente constitue notre bon de commande.

Délai d'accès

Après réception du bulletin, une confirmation d'inscription est envoyée au Client par e-mail dans les 5 jours et une convocation écrite est envoyée directement au stagiaire, avec copie au responsable de l'inscription, par mail a minima 11 jours ouvrés avant le début de la formation ou à réception de l'inscription si celle-ci est faite moins de 11 jours ouvrés avant le début de la formation.

Moyen de suivi administratif de la formation

- Devis/ Bulletin d'inscription
- Convention de formation
- Certificat de réalisation
- Relevé de connexion

Organisation de la formation

- En intra-entreprise et sur-mesure : planning à définir avec le client
- Accès à la plateforme de formation AGORA Learning (classes virtuelles synchrones, ressources et exercices en autonomie) : modalités d'accès et mode d'emploi sont transmis par mail aux participants avec la Convocation.

Par ailleurs, pour suivre la formation à distance, vous devez être installé confortablement et vous trouver dans un environnement silencieux et propice à l'écoute et à la participation

Notre intervenant

Léa IL est avocate en droit public, spécialiste des marchés publics. Sa bonne connaissance des achats - elle forme également des acheteurs aux fondamentaux de la réglementation des marchés publics - vous permet d'acquérir les réflexes pratiques pour augmenter vos chances de succès dans les réponses à appels d'offres publics.

Notre équipe d'**experts-formateurs** est issue de la vente, des achats, du juridique, du marketing et de la communication, dans le secteur public et privé. Ils sont partenaires de MARCOM Performance et nous sont majoritairement fidèles depuis plusieurs années, ils connaissent très bien notre offre.

Ils sont également **capables de former**, de rendre simples des notions complexes ou encore de s'adapter au public. Nos formateurs mettent constamment à jour leurs connaissances. Ils se forment et échangent avec les autres experts de leur domaine.

Matériel nécessaire

- Un ordinateur **avec webcam**
- Un **accès Internet** opérationnel
- Un casque avec **micro**, ou micro de l'ordinateur avec écouteurs
- Navigateur web **Google Chrome**
- **Versión gratuite** du logiciel de mindmapping Xmind, installée sur l'ordinateur du participant (le lien est communiqué par mail avec la Convocation)

Moyens utilisés pour la formation

La formation se déroule sur la plateforme AGORA Learning. Via BBB, son outil de visioconférence pour les séances collectives synchrones et sur la plateforme collaborative pour les ressources, exercices en autonomie et échanges. Les liens et modalités de connexion sont communiqués par mail avec la Convocation.

Modalités d'évaluation de la formation et validation des acquis

Évaluation des acquis en cours de formation : exercices d'entraînement, cas pratiques et quiz en ligne. Cas de rédaction final

En cas de handicap

D'une manière générale, lorsque nous recevons des personnes handicapées, nous faisons un point préalable avec notre client pour obtenir des précisions sur la nature du handicap et sur les moyens que nous pourrions mettre en œuvre pour rendre son séjour le plus confortable possible. À l'issue de ce point, nous informons le client des moyens que nous mettrons en œuvre.

Dans tous les cas, un collaborateur de MARCOM Performance est désigné en tant que contact privilégié du stagiaire pour toute demande qu'il pourrait avoir. Ce contact accueille le stagiaire lors de son arrivée, se présente et lui propose son aide pour toute demande. Il fait des points réguliers avec le stagiaire tout au long de la formation pour s'assurer de son bon déroulement.

Le formateur est également informé et a pour mission de prévenir le contact privilégié en cas de besoin.

En cas de handicap, contactez notre référent handicap afin de mettre en place l'équipement adapté : Marie-Claire Pascal, dirigeante, référent handicap mcpascal@marcomperf.com

Référent pédagogique

Marie-Claire Pascal, dirigeante, référent pédagogique mcpascal@marcomperf.com

Ces formations peuvent aussi vous intéresser



16 heures

Perfectionnement
À distance sur plateforme

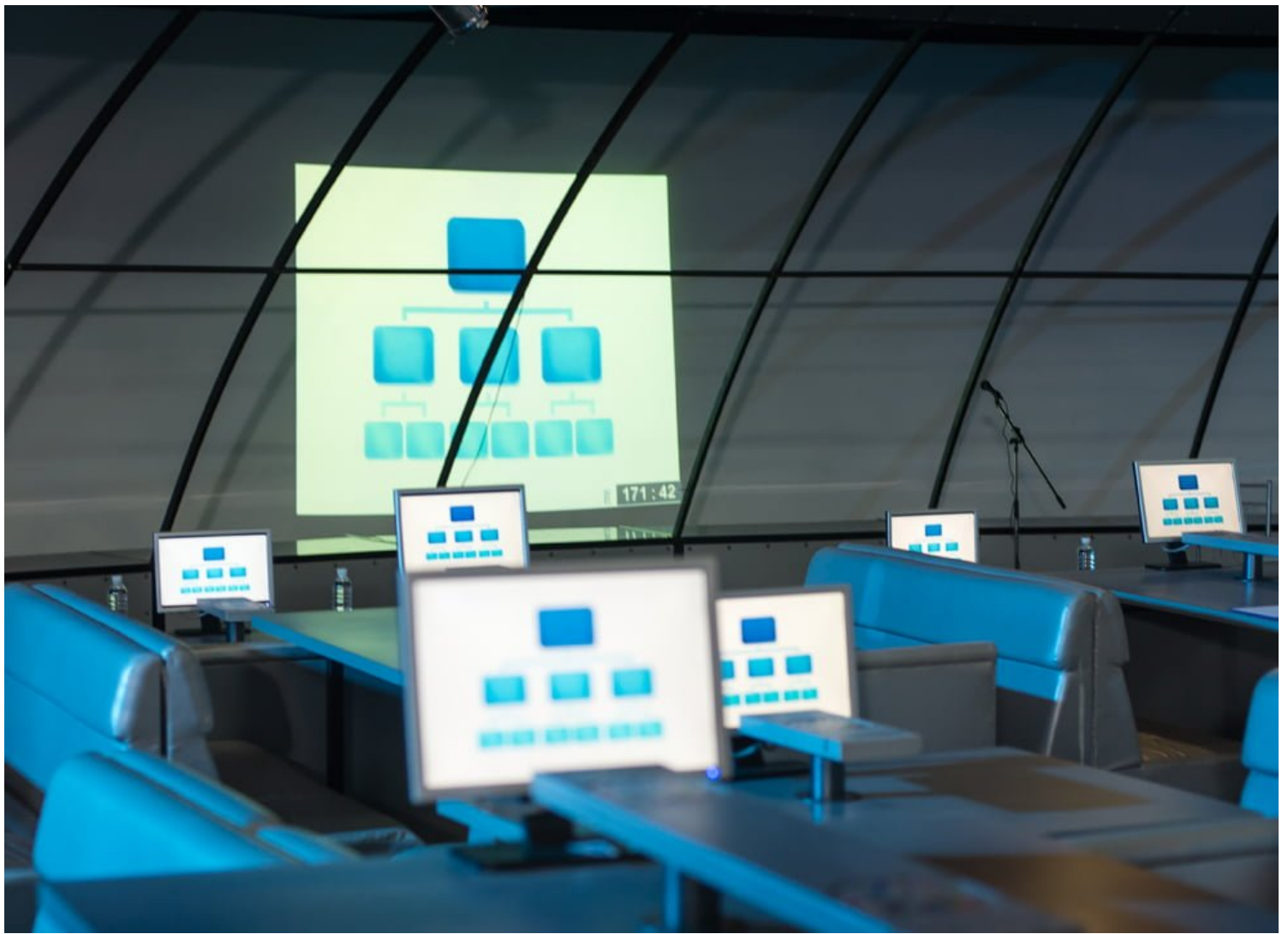
□□□□ /5
1 805 € HT



14 heures

Perfectionnement
À distance sur plateforme

□□□□□ /5
1 580 € HT



9 heures

Perfectionnement
À distance sur plateforme

★★★★ /5

1 090 € HT